

États financiers intermédiaires

**FONDS DE REVENU  
FIXE 2.0 ALGONQUIN**

30 juin 2022 (non audité)

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints du Fonds de revenu fixe 2.0 Algonquin (le « Fonds ») ont été préparés par Algonquin Capital Corporation (le « fiduciaire » et le « gestionnaire ») en sa qualité de fiduciaire du Fonds. Le fiduciaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers intermédiaires non audités.

Le fiduciaire a recours à des procédés appropriés pour s'assurer que des informations financières pertinentes et fiables sont présentées. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants qui sont fondés sur des estimations et des jugements formulés par le fiduciaire. Les principales méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires non audités.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized first letter and a cursive surname.

**Approuvé au nom du fiduciaire et gestionnaire**

Le 19 août 2022

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

## États de la situation financière

Au 30 juin 2022 (non audité) et au 31 décembre 2021

	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Placements détenus (coût : 350 011 123 \$; 375 682 024 \$ au 31 décembre 2021) (note 8)	327 270 360	372 803 590
Profit latent sur les contrats à terme standardisés	123 330	12 970
Souscriptions à recevoir (note 10)	547 557	2 983 961
Montant à recevoir du courtier (note 3)	1 417 996	1 096 419
Montant à recevoir pour les placements vendus	2 951 782	3 591 042
Intérêts et dividendes à recevoir	2 403 207	2 568 351
Remboursement des charges à recevoir (note 5)	16 802	469
Charges payées d'avance	10 772	29 547
	<u>334 741 806</u>	<u>383 086 349</u>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Placements vendus à découvert (produit : 188 451 621 \$; 226 430 887 \$ 31 décembre 2021) (note 8)	181 564 165	224 160 210
Perte latente sur les contrats de change à terme	104 240	362 758
Montant à payer au courtier (note 3)	40 669 337	39 129 222
Montant à payer pour les placements achetés	2 333 089	3 622 381
Créditeurs et charges à payer	135 304	140 851
Montant à payer à un fonds lié (note 5)	-	17 442
Intérêts et frais d'emprunt à payer sur les placements vendus à découvert	559 272	593 381
Frais de gestion à payer (note 5)	73 120	81 776
Rachats à payer (note 11)	448 113	323 648
Distributions à payer	451 453	270 081
	<u>226 338 093</u>	<u>268 701 750</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>108 403 713</u>	<u>114 384 599</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	2 982 767	5 273 752
Série F	65 047 239	57 357 407
Série FF	28 254 726	39 114 875
Série I	12 118 981	12 638 565
	<u>108 403 713</u>	<u>114 384 599</u>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)</b>		
Série A	31 707	50 270
Série F	678 586	536 855
Série FF	302 372	375 758
Série I	129 673	121 500

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

## États de la situation financière (suite)

**Au 30 juin 2022 (non audité) et au 31 décembre 2021**

---

	30 juin 2022		31 décembre 2021
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>			
Série A	94,07	\$	104,91 \$
Série F	95,86		106,84
Série FF	93,44		104,10
Série I	93,46		104,02

Approuvé pour le compte du Fonds par le fiduciaire et gestionnaire,  
Algonquin Capital Corporation :



---

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

## États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021 (non audité)

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Produits d'intérêts aux fins de distribution	5 613 394 \$	4 119 684 \$
Revenu de dividendes	412 787	449 051
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion (note 2)	946 318	81 171
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(540 802)	1 013 635
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats à terme standardisés	805 816	(32 872)
Variation nette du profit latent (de la perte latente) sur les contrats de change à terme	258 518	(438 186)
Variation nette de la moins-value latente des placements (note 2)	(15 251 116)	(2 182 394)
Variation nette du profit latent sur les contrats à terme standardisés	<u>110 360</u>	<u>92 502</u>
	<u>(7 644 725)</u>	<u>3 102 591</u>
<b>Charges</b>		
Intérêts et frais d'emprunt (note 2)	2 134 719	1 256 183
Frais de gestion (note 5)	450 167	256 076
Frais d'exploitation	91 237	77 359
Honoraires d'audit	32 629	25 292
Honoraires du comité d'examen indépendant	19 933	28 745
Honoraires juridiques	7 119	9 489
Commissions et autres coûts d'opérations du portefeuille	<u>6 948</u>	<u>26 170</u>
	2 742 752	1 679 314
Charges remboursées par le gestionnaire (note 5)	<u>(16 333)</u>	<u>(45 594)</u>
	2 726 419	1 633 720
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>(10 371 144) \$</u>	<u>1 468 871 \$</u>
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	(419 900) \$	22 307 \$
Série F	(5 811 604)	407 578
Série FF	(2 929 160)	860 926
Série I	<u>(1 210 480)</u>	<u>178 060</u>
	<u>(10 371 144) \$</u>	<u>1 468 871 \$</u>
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9)</b>		
Série A	(10,73) \$	1,73 \$
Série F	(9,20)	2,01
Série FF	(8,98)	1,86
Série I	(8,77)	2,41

## FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021 (non audité)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Transferts	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissem ent des distributions	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
<b>30 juin 2022</b>								
Série A	5 273 752 \$	1 119 398 \$	(414 717) \$	(2 547 538) \$	(45 569) \$	17 341 \$	(419 900) \$	2 982 767 \$
Série F	57 357 407	27 655 294	(16 121 620)	2 547 538	(1 093 022)	513 246	(5 811 604)	65 047 239
Série FF	39 114 875	479	(7 822 251)	–	(546 731)	437 514	(2 929 160)	28 254 726
Série I	12 638 565	6 255 000	(5 564 104)	–	(271 344)	271 344	(1 210 480)	12 118 981
	<u>114 384 599 \$</u>	<u>35 030 171 \$</u>	<u>(29 922 692) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>(1 956 666) \$</u>	<u>1 239 445 \$</u>	<u>(10 371 144) \$</u>	<u>108 403 713 \$</u>

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Transferts	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissem ent des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
<b>30 juin 2021</b>								
Série A	850 369 \$	1 160 575 \$	(58 336) \$	– \$	(11 734) \$	7 208 \$	22 307 \$	1 970 389 \$
Série F	4 598 231	39 260 794	(1 432 615)	–	(282 185)	231 408	407 578	42 783 211
Série FF	49 982 934	4 500	(4 870 985)	–	(499 821)	428 033	860 926	45 905 587
Série I	4 498 807	10 874 598	(111 719)	–	(114 481)	114 481	178 060	15 439 746
	<u>59 930 341 \$</u>	<u>51 300 467 \$</u>	<u>(6 473 655) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>(908 221) \$</u>	<u>781 130 \$</u>	<u>1 468 871 \$</u>	<u>106 098 933 \$</u>

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021 (non audité)

	2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(10 371 144) \$	1 468 871 \$
Ajustements pour les éléments hors trésorerie		
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(946 318)	(81 171)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les contrats de change à terme	540 802	(1 013 635)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats à terme standardisés	(805 816)	32 872
Variation nette (du profit latent) de la perte latente sur les contrats de change à terme	(258 518)	438 186
Variation nette de la moins-value latente des placements	15 251 116	2 182 394
Variation nette du profit latent sur les contrats à terme standardisés	(110 360)	(92 502)
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation du montant à recevoir d'un fonds lié	–	(2 535)
Diminution (augmentation) du montant à recevoir pour les placements vendus	639 260	(4 609 474)
Diminution (augmentation) des intérêts et dividendes à recevoir	165 144	(869 301)
(Augmentation) diminution du remboursement des charges à recevoir	(16 333)	67 481
Diminution des charges payées d'avance	18 775	3 113
(Diminution) augmentation du montant à payer pour les placements achetés	(1 289 292)	6 839 654
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(5 547)	6 936
Diminution du montant à payer au gestionnaire	–	(12 419)
Diminution du montant à payer à un fonds lié	(17 442)	–
(Diminution) augmentation des intérêts et frais d'emprunt		
à payer sur les placements vendus à découvert	(34 109)	170 421
(Diminution) augmentation des frais de gestion à payer	(8 656)	28 799
Produit de la vente de placements	382 304 246	361 439 480
Achats de placements	<u>(393 427 726)</u>	<u>(401 105 768)</u>
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	<u>(8 371 918)</u>	<u>(35 108 598)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	37 466 575	44 950 839
Montant payé au rachat de parts rachetables	(29 798 227)	(6 760 135)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements	<u>(535 849)</u>	<u>(387 302)</u>
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	<u>7 132 499</u>	<u>37 803 402</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(1 239 419)	2 694 804
Profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	20 881	88 592
Trésorerie et équivalents de trésorerie, ouverture de la période	<u>(38 032 803)</u>	<u>(20 162 581)</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<u>(39 251 341) \$</u>	<u>(17 379 185) \$</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie représentés par les éléments suivants :</b>		
Montant à recevoir du courtier	1 417 996 \$	714 852 \$
Montant à payer au courtier	<u>(40 669 337)</u>	<u>(18 094 037)</u>
	<u>(39 251 341)</u>	<u>(17 379 185)</u>
<b>Informations supplémentaires*</b>		
Intérêts payés	1 676 375 \$	854 134 \$
Intérêts reçus	5 849 552	3 247 004
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	341 773	452 430

\* Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

## Inventaire du portefeuille

Au 30 juin 2022 (non audité)

Nombre d'actions / de parts / valeur nominale	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Titres à revenu fixe canadiens</b>				
500 000	Algonquin Power & Utilities Corp. 5,25 %, 18 janv. 2082	500 000 \$	418 749 \$	0,39
1 500 000	Allied Properties Real Estate Investment Trust 1,726 %, 12 févr. 2026	1 500 000	1 339 605	1,24
3 000 000	Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,113 %, 8 avr. 2027	3 103 350	2 739 690	2,53
500 000	Allied Properties Real Estate Investment Trust 3,394 %, 15 août 2029	534 015	437 520	0,40
3 500 000	Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,636 %, 21 avr. 2025	3 740 863	3 386 495	3,12
1 000 000	AltaGas Canada Inc. 3,13 %, 7 avril 2027	1 000 000	933 430	0,86
500 000	AltaGas Canada Inc. 3,15 %, 6 avril 2026	514 530	475 630	0,44
500 000	AltaGas Canada Inc. 4,26 %, 5 déc. 2028	565 110	484 220	0,45
4 800 000	AltaGas Ltd. 1,227 %, 18 mars 2024	4 763 152	4 557 792	4,20
5 000 000	AltaGas Ltd. 2,609 %, 16 déc. 2022	5 110 406	4 989 650	4,60
25 000	AltaGas Ltd. 3,57 %, 12 juin 2023	25 789	24 896	0,02
500 000	AltaGas Ltd. 5,25 %, 11 janv. 2082	500 000	417 815	0,39
2 500 000	Fiducie de placement immobilier Artis, 5,60 %, 29 avr. 2025	2 505 660	2 469 375	2,28
1 000 000	AutoCanada Inc. 5,75 %, 7 févr. 2029	1 000 000	888 750	0,82
5 000 000	Banque de Montréal, 2,37 %, 3 févr. 2025	4 969 340	4 757 300	4,39
1 000 000	Banque de Montréal, 3,65 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2027	1 000 510	957 900	0,88
1 600 000	Obligation du gouvernement du Canada, 1 <sup>er</sup> mars 2025	1 524 768	1 525 456	1,41
348 000	Obligation du gouvernement du Canada, 2 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2051	259 938	272 310	0,25
390 000	Obligation du gouvernement du Canada, 2,50 %, 1 <sup>er</sup> juin 2024	385 437	385 936	0,36
2 500 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7 janv. 2027	2 494 600	2 255 550	2,08
4 000 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7 mars 2025	3 976 610	3 826 720	3,53
500 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 28 janv. 2082	500 000	433 825	0,40
2 000 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7 avr. 2032	2 000 000	1 911 800	1,76
1 000 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 29 juin 2027	998 470	1 008 220	0,93
1 000 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 28 juill. 2082	998 130	1 008 910	0,93
4 000 000	Canadian Natural Resources Ltd., 1,45 %, 16 nov. 2023	4 019 800	3 874 160	3,57
2 500 000	Banque canadienne de l'Ouest, 1,9625 %, 22 janv. 2024	2 500 000	2 478 525	2,29
2 000 000	Banque canadienne de l'Ouest, 2,10 %, 28 avr. 2023	2 000 000	1 997 120	1,84
400 000	Banque canadienne de l'Ouest, 6 %, 30 avr. 2081	400 000	383 500	0,35
1 500 000	Capital Power Corp., 4,284 %, 18 sept. 2024	1 621 365	1 494 225	1,38
1 000 000	CARDS II Trust 4,331 %, 15 mai 2025	1 000 000	998 350	0,92
949 000	CES Energy Solutions Corp. 6,375 %, 21 oct. 2024	979 949	949 000	0,88
1 500 000	Chartwell, résidences pour retraités, 3,786 %, 11 déc. 2023	1 552 595	1 477 815	1,36
6 000 000	Chartwell, résidences pour retraités, 4,211 %, 28 avril 2025	6 403 336	5 854 440	5,40
3 000 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 3,556 %, 9 sept. 2024	2 955 570	2 938 050	2,71
2 000 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 4,178 %, 8 mars 2028	2 220 880	1 912 700	1,76
1 498 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 4,903 %, 5 juill. 2023	1 616 525	1 506 673	1,39
6 700 000	CI Financial Corp., 3,215 %, 22 juill. 2024	6 732 979	6 544 627	6,04
2 148 000	CI Financial Corp., 3,759 %, 26 mai 2025	2 296 264	2 091 357	1,93
750 000	Cineplex Inc., 7,50 %, 26 févr. 2026	787 500	757 973	0,70
2 600 000	Coast Capital Savings Federal Credit Union, 27 oct. 2023	2 600 000	2 577 276	2,38
3 000 000	Cogeco Câble inc., 4,175 %, 26 mai 2023	3 213 770	2 999 370	2,77

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

## Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2022 (non audité)

Nombre d'actions / de parts / valeur nominale	Placements détenus (suite)	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	<b>Titres à revenu fixe canadiens (suite)</b>			
3 000 000	Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028	3 018 750 \$	2 613 750 \$	2,41
2 000 000	Fonds de placement immobilier Crombie, 3,133 %, 12 août 2031	2 000 000	1 624 820	1,50
1 000 000	Fonds de placement immobilier Crombie, 3,211 %, 9 oct. 2030	1 001 885	837 050	0,77
2 295 000	Fonds de placement immobilier Crombie, 3,677 %, 26 août 2026	2 412 434	2 176 234	2,01
500 000	Fonds de placement immobilier Crombie, 3,917 %, 21 juin 2027	509 600	471 880	0,44
7 050 000	Fonds de placement immobilier Crombie, 4,066 %, 21 nov. 2022	7 403 225	7 069 670	6,52
258 000	Fonds de placement immobilier Crombie, 4,80 %, 31 janv. 2025	285 271	257 515	0,24
3 000 000	Daimler Trucks Finance Canada Inc., 1,85 %, 15 déc. 2023	2 999 520	2 891 700	2,67
2 000 000	Daimler Trucks Finance Canada Inc., 2,14 %, 13 déc. 2024	1 999 480	1 884 500	1,74
2 500 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,7925 %, 17 juin 2024	2 500 000	2 466 775	2,28
1 500 000	Emera Inc., 2,90 %, 16 juin 2023	1 545 040	1 485 690	1,37
300 000	Enbridge Inc., 2,44 %, 2 juin 2025	299 925	283 368	0,26
2 500 000	Enbridge Inc., 3,20 %, 8 juin 2027	2 311 825	2 325 450	2,15
1 000 000	Enbridge Inc., 4,10 %, 21 sept. 2051	986 150	747 880	0,69
1 500 000	Banque Équitable, 1,774 %, 21 sept. 2023	1 513 315	1 450 665	1,34
1 500 000	Banque Équitable, 1,876 %, 26 nov. 2025	1 472 820	1 354 395	1,25
1 500 000	Banque Équitable, 1,939 %, 10 mars 2025	1 500 000	1 389 450	1,28
3 320 000	Banque Équitable, 1,983 %, 9 mai 2024	3 320 374	3 161 038	2,92
500 000	Exchange Income Corp., 5,25 %, 31 juill. 2028	500 000	497 500	0,46
900 000	Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,95 %, 3 mars 2031	903 320	786 402	0,73
5 000 000	Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,70 %, 16 déc. 2026	5 599 790	4 916 900	4,54
600 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 2,961 %, 16 sept. 2026	600 000	516 486	0,48
1 300 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 3,50 %, 30 nov. 2023	1 308 125	1 262 833	1,16
500 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 1,70 %, 9 juill. 2025	499 325	454 730	0,42
750 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 1,75 %, 15 avr. 2026	749 528	664 890	0,61
3 000 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 5,95 %, 14 mai 2024	3 456 840	3 064 620	2,83
2 000 000	George Weston Ltd., 4,115 %, 17 juin 2024	2 168 180	1 993 520	1,84
3 525 000	Gibson Energy Inc., 2,45 %, 14 juill. 2025	3 603 265	3 303 630	3,05
500 000	Gibson Energy Inc., 3,60 %, 17 sept. 2029	517 508	448 225	0,41
400 000	Gibson Energy Inc., 5,25 %, 22 déc. 2080	400 000	347 500	0,32
500 000	Glacier Credit Card Trust, 1,388 %, 22 sept. 2025	500 000	454 910	0,42
400 000	Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19 févr. 2027	400 000	357 996	0,33
250 000	Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 2 juin 2026	250 000	230 613	0,21
1 280 000	Fonds de placement immobilier H&R, 3,416 %, 23 janv. 2023	1 325 767	1 280 691	1,18
3 500 000	Banque HSBC Canada, 1,782 %, 20 mai 2026	3 428 920	3 163 580	2,92
3 000 000	Banque HSBC Canada, 2,87 %, 29 juin 2023	3 000 000	3 000 450	2,77
3 000 000	Banque HSBC Canada, 3,403 %, 24 mars 2025	2 991 240	2 929 860	2,70
2 859 000	Hydro One Ltd., 1,41 %, 15 oct. 2027	2 655 010	2 483 585	2,29
2 500 000	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., 3,30 %, 15 sept. 2028	2 576 965	2 468 225	2,28
2 900 000	Inter Pipeline Ltd., 2,608 %, 13 sept. 2023	2 960 744	2 836 664	2,62
3 400 000	Inter Pipeline Ltd., 3,983 %, 25 nov. 2031	3 400 000	2 911 114	2,69
3 000 000	Inter Pipeline Ltd., 4,232 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	3 151 110	2 863 320	2,64
554 000	Inter Pipeline Ltd., 6,625 %, 19 nov. 2079	575 086	516 262	0,48

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

## Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2022 (non audité)

Nombre d'actions / de parts / valeur nominale	Placements détenus (suite)	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Titres à revenu fixe canadiens (suite)</b>				
1 400 000	Inter Pipeline Ltd/AB, 5,849 %, 18 mai 2032	1 400 000 \$	1 371 692 \$	1,27
1 000 000	John Deere Financial Inc., 2,31 %, 20 juin 2025	999 750	946 150	0,87
250 000	Keyera Corp., 5,95 %, 10 mars 2081	250 000	221 095	0,20
1 500 000	Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 3 juin 2024	1 499 655	1 407 975	1,30
2 800 000	Banque Laurentienne du Canada, 4,60 %, 2 sept. 2025	2 800 840	2 784 068	2,57
1 200 000	Banque Laurentienne du Canada, 5,095 %, 15 juin 2032	1 200 096	1 150 500	1,06
500 000	Manitoba Telecom Services Inc., 4 %, 27 mai 2024	509 830	497 815	0,46
2 500 000	Banque Manuvie du Canada, 1,536 %, 14 sept. 2026	2 500 000	2 220 875	2,05
1 000 000	Société Financière Manuvie, 7,117 %, 19 juin 2082	1 000 000	1 005 950	0,93
800 000	Metro inc/CN, 1,922 %, 2 déc. 2024	800 000	757 840	0,70
200 000	Morguard Corp., 4,402 %, 28 sept. 2023	200 000	195 036	0,18
1 300 000	Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 4 nov. 2026	1 300 000	1 179 685	1,09
5 250 000	Banque Nationale du Canada, 2,58 %, 3 févr. 2025	5 080 395	5 019 683	4,63
500 000	Banque Nationale du Canada, 2,983 %, 4 mars 2024	514 740	490 180	0,45
5 000 000	North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 3,20 %, 22 juill. 2024	5 016 750	4 923 200	4,54
246 000	NOVA Gas Transmission Ltd., 6,30 %, 27 mai 2030	316 110	254 775	0,24
2 000 000	Osisko Gold Royalties Ltd., 4 %, 31 déc. 2022	2 022 000	1 985 320	1,83
500 000	Parkland Corp., 3,875 %, 16 juin 2026	500 000	443 750	0,41
500 000	Parkland Corp., 6 %, 23 juin 2028	500 000	470 315	0,43
2 000 000	Pembina Pipeline Corp., 2,56 %, 1 <sup>er</sup> juin 2023	1 988 400	1 972 560	1,82
1 420 000	Pembina Pipeline Corp., 3,54 %, 3 févr. 2025	1 443 800	1 384 514	1,28
880 000	Pembina Pipeline Corp., 4,74 %, 21 janv. 2047	924 686	723 615	0,67
300 000	Pembina Pipeline Corp., 4,80 %, 25 janv. 2081	300 000	250 125	0,23
900 000	Fiducie de placement immobilier Primaris, 4,267 %, 30 mars 2025	900 000	880 047	0,81
800 000	Fiducie de placement immobilier Primaris, 4,727 %, 30 mars 2027	800 000	772 856	0,71
800 000	Reliance LP, 2,67 %, 1 <sup>er</sup> août 2028	799 384	693 944	0,64
500 000	Reliance LP, 2,68 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2027	512 743	442 425	0,41
4 590 000	Reliance LP, 3,836 %, 15 mars 2025	4 916 388	4 480 437	4,13
2 783 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 1,974 %, 15 juin 2026	2 562 197	2 482 464	2,29
400 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 2,83 %, 3 oct. 2022	406 812	400 092	0,37
1 000 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 3,725 %, 18 avr. 2023	1 047 380	996 530	0,92
400 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 4,628 %, 1 <sup>er</sup> mai 2029	399 992	380 408	0,35
4 500 000	Rogers Communications Inc., 3,75 %, 15 avr. 2029	4 243 050	4 190 085	3,87
4 000 000	Rogers Communications Inc., 5 %, 17 déc. 2081	4 022 500	3 645 440	3,36
5 000 000	Banque Royale du Canada, 1,936 %, 1 <sup>er</sup> mai 2025	4 960 320	4 686 050	4,32
2 000 000	Banque Royale du Canada, 2,609 %, 1 <sup>er</sup> nov. 2024	1 999 820	1 927 980	1,78
2 000 000	Saputo Inc., 2,876 %, 19 nov. 2024	1 974 420	1 928 720	1,78
500 000	Saputo Inc., 3,603 %, 14 août 2025	530 010	485 065	0,45
3 100 000	Shaw Communications Inc., 2,90 %, 9 déc. 2030	3 037 296	2 591 600	2,39
2 500 000	Shaw Communications Inc., 3,30 %, 10 déc. 2029	2 605 686	2 210 450	2,04
3 000 000	Shaw Communications Inc., 3,80 %, 1 <sup>er</sup> mars 2027	3 242 328	2 869 380	2,65
1 000 000	Sienna Senior Living Inc., 2,82 %, 31 mars 2027	1 003 290	902 600	0,83
840 000	Sienna Senior Living Inc., 3,109 %, 4 nov. 2024	858 999	808 122	0,75
2 724 000	Sienna Senior Living Inc., 3,45 %, 27 févr. 2026	2 815 101	2 578 511	2,38

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

## Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2022 (non audité)

Nombre d'actions / de parts / valeur nominale	Placements détenus (suite)	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Titres à revenu fixe canadiens (suite)</b>				
327 000	Fonds de placement immobilier Smart, 3,444 %, 28 août 2026	346 090 \$	307 651 \$	0,28
4 000 000	Fonds de placement immobilier Smart, 3,556 %, 6 févr. 2025	4 263 120	3 877 680	3,58
1 400 000	Fonds de placement immobilier Smart, 1,74 %, 16 déc. 2025	1 400 000	1 259 608	1,16
300 000	Fonds de placement immobilier Smart, 2,307 %, 18 déc. 2028	300 000	250 197	0,23
4 124 000	Fonds de placement immobilier Smart, 3,985 %, 30 mai 2023	4 196 750	4 111 381	3,79
300 000	SNC-Lavalin Group Inc., 3,80 %, 19 août 2024	300 000	290 763	0,27
500 000	Summit Industrial Income REIT, 1,82 %, 1 <sup>er</sup> avril 2026	499 755	447 960	0,41
1 500 000	Summit Industrial Income REIT, 2,15 %, 17 sept. 2025	1 504 585	1 382 520	1,28
1 000 000	Summit Industrial Income REIT, 2,25 %, 12 janv. 2027	1 001 540	889 990	0,82
3 000 000	Suncor Energy Inc., 5 %, 9 avr. 2030	3 497 400	2 975 640	2,74
243 000	TELUS Communications Inc., 8,80 %, 22 sept. 2025	321 572	273 671	0,25
500 000	TELUS Corp., 3,15 %, 19 févr. 2030	501 405	441 290	0,41
3 000 000	TELUS Corp., 3,30 %, 2 mai 2029	3 113 430	2 717 160	2,51
4 000 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,95 %, 10 janv. 2025	3 998 280	3 770 200	3,48
800 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 7,023 %, 27 juill. 2082	800 000	804 344	0,74
1 000 000	L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17 avr. 2081	1 005 385	864 350	0,80
1 168 000	L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,664 %, 15 mars 2028	1 215 037	1 164 274	1,07
5 500 000	The Goldman Sachs Group Inc., 2,1825 %, 29 avr. 2025	5 501 620	5 367 560	4,95
400 000	The Independent Order of Foresters, 2,885 %, 15 oct. 2035	400 000	332 760	0,31
3 300 000	La Banque Toronto-Dominion, 1,128 %, 9 déc. 2025	3 129 120	2 952 972	2,72
4 000 000	La Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	4 000 000	3 920 840	3,62
1 209 000	Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd., 6,75 %, 19 déc. 2022	1 210 511	1 196 160	1,10
1 700 000	Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25 janv. 2028	1 653 141	1 478 643	1,36
500 000	TransAlta Corp., 7,30 %, 22 oct. 2029	570 000	528 535	0,49
1 000 000	TransCanada PipeLines Ltd., 3,69 %, 19 juill. 2023	1 038 360	996 760	0,92
3 000 000	TransCanada PipeLines Ltd., 3,80 %, 5 avr. 2027	3 195 507	2 876 010	2,65
500 000	TransCanada PipeLines Ltd., 4,34 %, 15 oct. 2049	547 560	399 240	0,37
88 000	TransCanada PipeLines Ltd., 4,35 %, 6 juin 2046	99 002	71 010	0,07
6 418 000	Transcontinental Inc., 2,28 %, 13 juill. 2026	6 468 461	5 811 627	5,36
2 000 000	Transcontinental Inc., 2,667 %, 3 févr. 2025	2 000 000	1 900 580	1,75
600 000	Ventas Canada Finance Ltd., 2,45 %, 4 janv. 2027	598 734	542 082	0,50
619 000	Ventas Canada Finance Ltd., 2,55 %, 15 mars 2023	635 594	613 720	0,57
1 000 000	Ventas Canada Finance Ltd., 3,30 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2031	996 540	838 690	0,77
500 000	Vidéotron Ltd., 3,125 %, 15 janv. 2031	502 813	377 190	0,35
1 000 000	Vidéotron Ltd., 5,625 %, 15 juin 2025	1 120 000	987 250	0,91
400 000	VW Credit Canada Inc., 1,20 %, 25 sept. 2023	399 892	385 656	0,36
1 000 000	VW Credit Canada Inc., 2,05 %, 10 déc. 2024	998 960	943 910	0,87
1 000 000	VW Credit Canada Inc., 2,45 %, 10 déc. 2026	998 740	906 720	0,84
500 000	VW Credit Canada Inc., 2,85 %, 26 sept. 2024	515 901	482 615	0,45
1 659 000	Wells Fargo & Co., 2,509 %, 27 oct. 2023	1 672 182	1 621 971	1,50
		<b>315 193 303</b>	<b>294 360 145</b>	<b>271,60</b>
<b>Actions privilégiées canadiennes</b>				
12 500	Banque de Montréal, actions privilégiées à 3,90 %	306 625	265 000	0,24
78 500	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées à 4,40 %	1 941 166	1 959 360	1,81

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

## Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2022 (non audité)

Nombre d'actions / de parts / valeur nominale	Placements détenus (suite)	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	<b>Actions privilégiées canadiennes (suite)</b>			
23 300	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées à 4,50 %	557 824 \$	543 356 \$	0,50
20 000	Element Fleet Management Corp., actions privilégiées à 6,21 %	488 334	495 200	0,46
10 000	Enbridge Inc., actions privilégiées à 4,376 %	156 200	171 600	0,16
300 000	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., actions privilégiées à 4,30 %	7 549 500	7 497 000	6,92
10 000	Power Financial Corp., actions privilégiées à 4,50 %	250 000	187 300	0,17
15 000	Banque Royale du Canada, actions privilégiées à 3,70 %	367 955	316 050	0,29
		<b>11 617 604</b>	<b>11 434 866</b>	<b>10,55</b>
	<b>Titres à revenu fixe américains</b>			
00 000	Element Fleet Management Corp., 1,60 %, 6 avr. 2024	2 511 358	2 449 591	2,26
700 000	Expedia Group Inc., 2,95 %, 15 mars 2031	880 518	719 586	0,66
1 000 000	HP inc., 3,40 %, 17 juin 2030	1 402 231	1 123 736	1,04
500 000	MSCI Inc., 4 %, 15 nov. 2029	685 248	572 255	0,53
1 000 000	Performance Food Group Inc., 4,25 %, 1 <sup>er</sup> août 2029	1 245 650	1 076 566	0,99
2 000 000	Québécor Média Inc., 5,75 %, 15 janv. 2023	2 602 514	2 580 072	2,38
2 000 000	Royalty Pharma PLC, 2,15 %, 2 sept. 2031	2 469 259	2 013 126	1,86
7 000 000	TransAlta Corp., 4,50 %, 15 nov. 2022	9 292 220	8 997 097	8,30
1 150 000	Billet/obligation du Trésor américain, 0,75 %, 31 mai 2026	1 411 111	1 354 417	1,25
500 000	Winnebago Industries Inc., 6,25 %, 15 juill. 2028	700 107	588 903	0,54
		<b>23 200 216</b>	<b>21 475 349</b>	<b>19,81</b>
	<b>Total des placements détenus</b>	<b>350 011 123</b>	<b>327 270 360</b>	<b>301,96</b>
	<b>Placements vendus à découvert</b>			
	<b>Titres à revenu fixe canadiens</b> 1 <sup>er</sup> avril 2024			
(1 745 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,25 %, 1 <sup>er</sup> mars 2026	(1 711 471) \$	(1 662 742) \$	(1,53)
(6 054 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,25 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2030	(5 795 284)	(5 466 701)	(5,04)
(465 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2025	(422 146)	(372 525)	(0,34)
(16 804 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> oct. 2024	(16 275 098)	(15 512 277)	(14,31)
(54 000 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 0,75 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	(51 518 504)	(51 289 200)	(47,31)
(21 556 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2026	(20 900 722)	(19 534 047)	(18,02)
(8 655 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1 %, 1 <sup>er</sup> juin 2030	(8 508 033)	(7 954 811)	(7,34)
(1 155 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 <sup>er</sup> mars 2027	(1 138 011)	(998 936)	(0,92)
(3 792 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2025	(3 610 203)	(3 489 778)	(3,22)
(21 520 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2031	(20 766 090)	(20 617 236)	(19,02)
(1 770 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> juin 2026	(1 611 597)	(1 524 713)	(1,41)
(16 183 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2024	(16 439 626)	(15 262 187)	(14,08)
(5 300 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2 %, 1 <sup>er</sup> juin 2028	(5 158 225)	(5 126 796)	(4,73)
(2 243 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2023	(2 338 735)	(2 109 407)	(1,95)
(5 576 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2025	(5 749 574)	(5 507 806)	(5,08)
(10 101 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2029	(10 638 360)	(9 868 374)	(9,10)
(2 590 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2029	(2 466 589)	(2 447 783)	(2,26)

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

## Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2022 (non audité)

Nombre d'actions / de parts / valeur nominale	Total des placements vendus à découvert (suite)		Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	<b>Titres à revenu fixe canadiens (suite)</b>				
(7 003 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 2,25 %,	1 <sup>er</sup> mars 2024	(7 328 198) \$	(6 914 762) \$	(6,38)
(35 000)	Obligation du gouvernement du Canada, 5,75 %,	1 <sup>er</sup> juin 2033	(51 272)	(42 927)	(0,04)
			<u>(182 427 738)</u>	<u>(175 703 008)</u>	<u>(24,81)</u>
	<b>Titres à revenu fixe américains</b>				
1 850 000)	Billet/obligation du Trésor américain, 0,125 %,	31 mars 2023	(2 312 458)	(2 335 088)	(2,15)
(1 980 000)	Billet/obligation du Trésor américain, 0,25 %,	15 mars 2024	(2 482 545)	(2 433 479)	(2,24)
(950 000)	Billet/obligation du Trésor américain, 1,625 %,	15 mai 2031	(1 228 880)	(1 092 590)	(1,01)
			<u>(6 023 883)</u>	<u>(5 861 157)</u>	<u>(5,40)</u>
	<b>Total des placements vendus à découvert</b>		(188 451 621)	(181 564 165)	(30,21)
	Commissions et autres coûts d'opérations du portefeuille		(15 122)	—	—
	<b>Placements détenus, pourcentage net</b>		<b>161 544 380 \$</b>	145 706 195	271,75
	Perte latente, contrats de change à terme (Tableau 1)			(104 240)	(0,10)
	Profit latent, contrats à terme standardisés (Tableau 2)			123 330	0,11
	<b>Autre passif net</b>			<u>(37 321 572)</u>	<u>(171,76)</u>
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			<b>108 403 713 \$</b>	<b>100,00</b>

### Tableau 1 — Contrats de change à terme

Date de règlement	Devise vendue	Devise achetée	Cours de change à terme	Prix du contrat	Juste valeur	Profit latent (perte latente)
29 juillet 2022	USD	CAD	1,287074	(16 635 471) \$	(16 740 879) \$	(105 408) \$
29 juillet 2022	CAD	USD	1,287074	696 949	698 117	1 168
<b>Total de la perte latente sur les contrats de change à terme</b>						<b>(104 240) \$</b>

### Tableau 2 – Contrats à terme standardisés

Contrats à terme standardisés	Date de règlement	Position	Nombre de contrats	Prix du contrat	Montant notionnel	Profit latent
Contrats à terme sur obligations canadiennes à 10 ans	Septembre 2022	Acheteur	60	121,93	\$ 7 316 070	\$ 123 330
<b>Total du profit latent sur les contrats à terme standardisés</b>						<b>123 330 \$</b>

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes aux états financiers intermédiaires

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

Le Fonds de revenu fixe 2.0 Algonquin (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternative constituée en vertu des lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie principale datée du 20 août 2019, qui peut être modifiée de temps à autre (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé à exercer des activités le 9 décembre 2019. Le siège social du Fonds est situé au 40 King Street West, Suite 3402, Toronto (Ontario) M5H 3Y2.

Algonquin Capital Corporation agit à titre de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le fiduciaire est une société constituée en vertu des lois de la province d'Ontario. Le fiduciaire agit également à titre de gestionnaire et de gestionnaire de portefeuille (le « gestionnaire ») du Fonds. Le gestionnaire est chargé de la gestion du Fonds. Le courtier principal et dépositaire du Fonds est Valeurs mobilières TD Inc. (« VMTDI »).

L'objectif de placement du Fonds est de générer un rendement total positif à long terme et de préserver le capital. Le gestionnaire cherchera à atteindre l'objectif de placement du Fonds en investissant principalement dans des titres de créance et des instruments productifs de revenu de gouvernements, de sociétés et d'institutions financières des pays développés, ainsi que dans des contrats dérivés à des fins de placement ou de couverture. Le Fonds peut également investir dans des titres de créance convertibles, des titres à revenu fixe d'organismes gouvernementaux ou d'organismes supranationaux, des titres à taux variable, des fiducies, des obligations et des prêts de sociétés, des fonds négociés en bourse (« FNB »), des sociétés en commandite et des actions privilégiées. Le Fonds gère ses positions acheteur et vendeur afin de réduire l'incidence de la volatilité du marché sur son portefeuille de placements. Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres afin de gagner un revenu supplémentaire. Le Fonds peut également chercher à obtenir une exposition semblable à un placement direct dans des titres à revenu fixe à l'aide de dérivés de crédit et de taux d'intérêt.

Le Fonds est assujéti à certaines restrictions et pratiques contenues dans la législation sur les valeurs mobilières, dont le Règlement 81-102 (« Règlement 81-102 »), qui visent notamment à faire en sorte que les placements des fonds communs de placement soient diversifiés et relativement liquides et que les fonds communs de placement soient gérés de façon adéquate. Le gestionnaire entend gérer le Fonds conformément à ces restrictions et pratiques ou obtenir une dispense auprès des autorités en valeurs mobilières avant de mettre en œuvre tout changement. Le texte qui suit présente une description des dispenses que le Fonds a obtenues relativement aux exigences du Règlement 81-102 ou une description de l'activité d'investissement générale.

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

Dispense relative aux placements dans un fonds alternatif :

Pour qu'il puisse réaliser des ventes à découvert de « titres d'État » (au sens donné à ce terme dans le Règlement 81-102) jusqu'à concurrence de 300 % de sa valeur liquidative, le Fonds a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense de l'application des dispositions suivantes du Règlement 81-102 :

- a) l'alinéa 2.6.1 1) c) v), qui interdit au Fonds de vendre un titre à découvert si, au moment de la vente à découvert, la valeur marchande globale des titres qu'il a vendus à découvert dépasse 50 % de sa valeur liquidative;
- b) le paragraphe 2.6.2, qui stipule que le Fonds ne peut pas emprunter de fonds ni vendre de titres à découvert dans le cas où, par suite d'une telle opération, la valeur marchande globale des fonds empruntés combinée à la valeur marchande globale des titres vendus à découvert par le Fonds excéderait 50 % de la valeur liquidative de celui-ci.

## 1. Mode de présentation :

- a) Déclaration de conformité :

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (collectivement, les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

- b) Base d'évaluation :

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés au coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), qui sont présentés à la juste valeur. Le fiduciaire a approuvé la publication des présents états financiers le 19 août 2022.

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

## 2. Principales méthodes comptables :

Les paragraphes suivants résument les méthodes comptables du Fonds :

### a) Monnaie fonctionnelle et conversion des monnaies étrangères :

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. Les transactions de placement ainsi que les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères et le revenu connexe, ainsi que les autres actifs et passifs monétaires, sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates respectives de telles transactions.

La juste valeur des placements libellés en monnaies étrangères a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la clôture de la période. Les profits et les pertes de change réalisés à la vente de placements sont inclus au poste « Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion » dans les états du résultat global. Les profits (pertes) de change latent(e)s sur les actifs détenus par le Fonds et les passifs du Fonds sont inclus au poste « Variation nette de la moins-value latente des placements » dans les états du résultat global.

### b) Instruments financiers :

#### i) Classement :

Le Fonds classe ses placements à titre d'actifs financiers et de passifs financiers à la JVRN.

Les placements du Fonds sont gérés et leur performance est évaluée en fonction de la juste valeur. Le portefeuille de placements n'est ni détenu afin d'en percevoir des flux de trésorerie contractuels ni détenu à la fois afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers. Le Fonds se concentre principalement sur les informations sur la juste valeur et utilise ces informations pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions.

Tous les autres actifs financiers et passifs financiers, sauf les parts rachetables, sont évalués au coût amorti et sont respectivement classés comme évalués au coût amorti et autres passifs financiers. Les parts rachetables sont évaluées au prix de rachat et sont considérées comme un montant résiduel.

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

### ii) Comptabilisation et évaluation initiale :

Les actifs financiers et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. À compter de cette date, les profits et les pertes provenant de variations de la juste valeur des actifs et des passifs sont comptabilisés dans les états du résultat global.

Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la JVRN sont initialement évalués à la juste valeur et les coûts d'opérations sont comptabilisés dans les états du résultat global. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas à la JVRN sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission.

Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou que le Fonds transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers uniquement lorsque ses obligations sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

### iii) Évaluation des placements :

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu à l'occasion de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction conclue à des conditions normales entre des intervenants du marché, à la date d'évaluation sur le principal marché ou, en son absence, sur le marché le plus avantageux auquel a accès le Fonds à cette date. La juste valeur d'un passif tient compte du risque de non-exécution.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument en utilisant le cours de l'instrument sur un marché actif, lorsqu'il est disponible. Un marché est considéré comme actif si des transactions pour l'actif ou le passif sont réalisées à une fréquence suffisante et avec un volume suffisant pour fournir de façon continue des informations sur les cours.

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables) est fondée sur le cours de clôture des marchés. Le Fonds utilise soit le dernier cours, soit les cours fournis par des services d'évaluation indépendants pour les actifs et passifs financiers lorsque ces cours s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Dans les cas où le dernier cours ou le cours fourni ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause de cet actif financier ou de ce passif financier.

La juste valeur des contrats de change à terme est établie en fonction des taux de change à terme cotés à la date de clôture, obtenus d'une source indépendante.

### c) Coût des placements :

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et est déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des commissions et autres coûts d'opérations du portefeuille.

### d) Coûts d'opérations :

Les commissions et autres coûts d'opérations sont des coûts différentiels qui sont directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux mandataires et aux conseillers, les prélèvements des organismes de réglementation et des bourses des valeurs mobilières, ainsi que les droits et les taxes de transfert. Les commissions et autres coûts d'opérations du portefeuille sont comptabilisés à titre de charges aux états du résultat global.

### e) Trésorerie et équivalents de trésorerie (découvert) :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (découvert) se composent des dépôts en trésorerie; ils sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur.

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

### f) Autres actifs et passifs financiers :

Les souscriptions à recevoir, le montant à recevoir du courtier, le montant à recevoir pour les placements vendus, les intérêts et dividendes à recevoir et les remboursements des charges à recevoir sont classés et évalués au coût amorti. Le montant à payer au courtier, le montant à payer pour les placements achetés, les créiteurs et charges à payer, le montant à payer à un fonds lié, les intérêts et frais d'emprunt à payer sur les placements vendus à découvert, les frais de gestion à payer, les rachats à payer et les distributions à payer sont classés et évalués au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les 12 mois suivant l'émission. Les autres actifs et passifs financiers sont à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur

### g) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série et par part :

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série de parts donnée est établi en calculant la valeur de sa quote-part dans les actifs et les passifs communs à toutes les séries du Fonds, moins les passifs du Fonds attribuables uniquement à cette série. Les charges directement liées à une série sont imputées directement à cette série. Les produits, les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis proportionnellement entre les séries selon l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif de chaque série.

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant égal à la valeur liquidative par part à la date de la vente, qui est inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré du porteur à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminuée de la valeur liquidative par part à la date du rachat.

Les parts rachetables sont évaluées à la valeur actuelle de l'actif net du Fonds et sont considérées comme une tranche résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Étant donné les séries de parts actuellement émises, et puisque les différentes séries ne possèdent pas des caractéristiques identiques, les parts rachetables sont classées dans les passifs financiers.

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série donnée de parts par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de la période.

- h) (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part :

(La diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série et par part, est fondée sur (la diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribué à chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de la période.

- i) Transactions de placement et comptabilisation des produits :

Les produits d'intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent l'intérêt au taux nominal reçu par le Fonds et ils sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf en ce qui a trait aux obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire.

Les postes « Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion » et « Variation nette de la moins-value latente des placements » sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf en ce qui a trait aux obligations à coupon zéro.

- j) Impôt sur le résultat :

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, par conséquent, n'est pas soumis à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, qui est payé ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujettie à l'impôt. L'impôt sur le revenu net qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu pour éviter d'être assujetti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujetti à des retenues d'impôt sur le revenu étranger. En règle générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en diminution des produits, aux fins de l'impôt.

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

### k) Compensation d'instruments financiers :

Les actifs financiers et les passifs financiers peuvent être compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou des accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

### l) Intérêts et frais d'emprunt :

Le Fonds prend des positions acheteur et vendeur et engage des charges d'intérêts et des frais d'emprunt qui sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Bien que le recours à des capitaux d'emprunt puisse améliorer considérablement le rendement sur le capital investi, il peut également exacerber les répercussions défavorables auxquelles est exposé le portefeuille de placements du Fonds en ayant pour effet d'accroître l'exposition de celui-ci au risque lié au capital et d'augmenter les charges courantes.

## 3. Montant à payer au courtier et à recevoir du courtier :

Le Fonds a conclu une convention de courtage de premier ordre avec son courtier afin qu'il gère son compte comme celui d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de montants à payer au courtier et à recevoir du courtier. Les instruments financiers ou les positions de trésorerie servent de garantie pour tout montant à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté, ou titre acheté sur marge. Les titres ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde. Le Fonds atténue ce risque en ayant recours uniquement à des courtiers approuvés, soit des institutions financières solvables.

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

## 4. Estimations et jugements comptables critiques :

### a) Utilisation d'estimations et d'hypothèses :

La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction procède à des estimations comptables. La direction doit également recourir à son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds. Les estimations font l'objet d'une évaluation continue et sont fondées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, dont les attentes quant aux événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective.

Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

### b) Évaluation des placements :

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds lors de la préparation des états financiers.

### c) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur :

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité du Fonds consiste ou non à assurer la gestion de son portefeuille de placements et à en apprécier la performance en fonction de la juste valeur et de déterminer que le portefeuille de placements n'est ni détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels ni détenu à la fois afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers. Les jugements les plus importants qui ont été portés comprennent l'évaluation et la détermination du modèle économique approprié justifiant la décision du Fonds de classer ses placements à la JVRN.

## FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

### 5. Transactions entre parties liées :

#### a) Frais de gestion :

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion du Fonds, qui s'accumulent quotidiennement selon le pourcentage de la valeur liquidative de la série de parts du Fonds et sont payables le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les frais de gestion mensuels de chaque série de parts correspondent i) à 1/12<sup>e</sup> de 1,45 % de la valeur liquidative globale de la série A pour les parts de série A, ii) à 1/12<sup>e</sup> de 0,50 % de la valeur liquidative globale de la série F Founders pour les parts de série F Founders et iii) à 1/12<sup>e</sup> de 0,95 % de la valeur liquidative globale de la série F pour les parts de série F. Les frais de gestion pour les parts de série I et de série I (\$ US) se négocient avec les porteurs de parts, n'excèdent pas 0,95 % par an et sont payables par les porteurs de parts directement au gestionnaire.

Le gestionnaire pourrait accepter de renoncer à une tranche des frais de gestion qu'il aurait normalement le droit de recevoir; un montant correspondant au montant visé par la renonciation est calculé et porté au crédit du compte du porteur de parts pertinent chaque jour ouvrable et est distribué mensuellement, d'abord à partir du revenu net et des gains en capital nets réalisés du Fonds, puis par remboursement de capital. Toutes ces distributions sont automatiquement investies dans des parts supplémentaires de la série pertinente du Fonds.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2022, les frais de gestion versés au gestionnaire se sont élevés à 450 167 \$ (256 076 \$ en 2021). Au 30 juin 2022, les frais de gestion versés au gestionnaire s'élevaient à 73 120 \$ (81 776 \$ au 31 décembre 2021).

#### b) Charges :

Le Fonds est responsable de tous les coûts engagés dans le cadre de l'organisation et des activités courantes du Fonds, notamment les commissions et frais de courtage, les frais associés aux opérations de prêt de titres et les coûts d'opérations connexes, les impôts et taxes, les honoraires d'audit et honoraires juridiques, les frais liés aux activités du comité d'examen indépendant, les droits de garde et de dépôt, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, frais d'administration et coûts des systèmes, les frais liés aux services aux investisseurs et les coûts liés aux rapports financiers et autres rapports aux investisseurs, ainsi qu'aux prospectus, aux notices annuelles et aux aperçus des fonds. Les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers sont payés par le gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, rembourser une partie ou la totalité des frais d'exploitation du Fonds ou y renoncer.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2022, les dépenses remboursées par le gestionnaire se sont élevées à 16 333 \$ (45 594 \$ en 2021). Au 30 juin 2022, le remboursement des charges à recevoir du gestionnaire s'élevait à 16 802 \$ (469 \$ au 31 décembre 2021).

## FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

### 5. Transactions entre parties liées (suite) :

#### c) Parts détenues par des parties liées :

Au 30 juin 2022, les administrateurs et les principaux dirigeants du gestionnaire détenaient, directement ou indirectement, 4 456 parts de série I du Fonds (4 202 parts de série I au 31 décembre 2021).

#### d) Montant à payer au gestionnaire et à un fond lié :

Au 30 juin 2022, un montant de néant \$ (17 442 \$ au 31 décembre 2021) était à payer à un fonds lié par le fait que ce fonds est géré par le gestionnaire.

### 6. Parts rachetables du Fonds :

#### a) Émission de parts :

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série. Chaque part d'une série représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette série de parts. Chaque part d'une série confère les mêmes droits qu'à chacune des autres parts de la même série à tous les égards, notamment le droit de vote, la réception des distributions du Fonds, la liquidation et d'autres événements reliés au Fonds, sous réserve des modalités de la déclaration de fiducie.

Le Fonds offre présentement des parts des séries suivantes :

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F Founders sont offertes jusqu'au moment où la série atteint une valeur liquidative de 50 millions de dollars. Les parts de série F seront offertes pendant cette période aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque transaction ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement.

## FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

### 6. Parts rachetables du Fonds (suite) :

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque transaction ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement.

Les parts de série I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, au gré du gestionnaire. Elles ne seront habituellement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. Les frais de gestion pour les parts de série I sont payés directement par les porteurs de parts de série I, et non par le Fonds. Les parts de série I sont également offertes à certains membres du personnel du gestionnaire et du personnel d'entités qui lui sont affiliées de même que, au gré du gestionnaire, à d'anciens membres du personnel et à des personnes ayant des liens de parenté avec des membres du personnel en activité ou avec d'anciens membres du personnel.

Les parts de série I (\$ US) sont offertes, au cas par cas, aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs qui souhaitent obtenir une exposition au dollar américain, à l'appréciation du gestionnaire. Elles ne seront habituellement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. Les parts de série I (\$ US) sont également offertes à certains membres du personnel du gestionnaire et du personnel d'entités qui lui sont affiliées de même que, au gré du gestionnaire, à d'anciens membres du personnel et à des personnes ayant des liens de parenté avec des membres du personnel en activité ou avec d'anciens membres du personnel. Le cours des parts de série I (\$ US) est calculé et présenté en dollars américains selon le taux de change au moment du calcul de la valeur liquidative. En outre, les coûts et les profits et pertes rattachés aux dérivés utilisés pour couvrir le risque de change des parts de série I (\$ US) incombent en totalité aux parts de série I (\$ US) et se reflètent dans le cours des parts de série I (\$ US).

Les parts de toute série du Fonds peuvent être achetées chaque mercredi au plus tard à 16 h (heure de l'Est) ou tout autre jour choisi par le gestionnaire. Les documents nécessaires et le règlement de la souscription doivent être fournis au gestionnaire dans les deux jours ouvrables de la réception de l'ordre d'achat. Le porteur de parts peut changer une partie ou la totalité des parts d'une série donnée pour des parts d'une autre série du Fonds, dans la mesure où le porteur de parts a le droit de détenir des parts de cette série. L'ordre de changement de série doit être reçu avant 16 h (heure de l'Est) afin qu'il soit traité à la même date.

## FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

### 6. Parts rachetables du Fonds (suite) :

Les opérations liées aux parts pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021 se présentent comme suit :

	Parts rachetables au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Transferts	Réinvestisse- ment des parts	Parts rachetables à la fin de la période
<b>30 juin 2022</b>						
Série A	50 270	11 110	(4 171)	(25 681)	179	31 707
Série F	536 855	269 108	(157 813)	25 194	5 242	678 586
Série FF	375 758	5	(77 991)	–	4 600	302 372
Série I	121 500	61 748	(56 410)	–	2 835	129 673
<b>30 juin 2021</b>						
Série A	8 156	11 114	(561)	–	69	18 778
Série F	43 136	366 617	(13 375)	–	2 166	398 544
Série FF	480 437	43	(46 712)	–	4 114	437 882
Série I	43 198	103 843	(1 070)	–	1 097	147 068

#### b) Rachat de parts :

Les parts rachetables du Fonds peuvent être rachetées chaque mercredi au plus tard à 16 h (heure de l'Est) ou tout autre jour ouvrable choisi par le gestionnaire (individuellement, une « date de rachat »). Tout ordre de rachat reçu après 16 h à une date de rachat sera traité lors de la prochaine date de rachat. Le produit des rachats sera versé au porteur de parts au plus tard deux jours ouvrables après la date de rachat. Le produit du rachat est payé au porteur de parts au plus tard deux jours ouvrables après la date de rachat.

Dans des circonstances exceptionnelles, il est possible que le gestionnaire ne soit pas en mesure de traiter les ordres de rachat. Une telle situation est susceptible de survenir en cas de suspension des opérations sur une bourse de valeurs, une bourse des options ou sur un marché de contrats à terme où plus de 50 % de la valeur des actifs du Fonds sont cotés et si les titres du portefeuille du Fonds ne peuvent être négociés sur toute autre bourse constituant une solution de rechange raisonnable. Pendant ces périodes, aucune part n'est émise, ni ne peut faire l'objet d'un changement de série.

## FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

### 6. Parts rachetables du Fonds (suite) :

Afin de protéger les intérêts et participations de la majorité des porteurs de parts du Fonds et de décourager les opérations à court terme inappropriées visant le Fonds, les investisseurs pourraient se voir imposer des frais pour opérations à court terme. Si un investisseur demande le rachat de parts de série A, de série F Founders ou de série F du Fonds dans un délai de 30 jours suivant l'achat de ces parts, le Fonds peut déduire et retenir, au bénéfice des porteurs de parts restants du Fonds, 2 % de la valeur liquidative des parts de la série concernée du Fonds faisant l'objet du rachat.

#### c) Distributions :

Une politique régit les distributions trimestrielles du Fonds selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, au gré du gestionnaire. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le revenu net supérieur aux distributions trimestrielles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire. La date de référence pour un dividende ou une distribution correspond à la date d'évaluation précédant la date de paiement. Un jour d'évaluation est un jour où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte (une « date d'évaluation »).

Le Fonds peut effectuer des distributions en trésorerie ou sous forme de parts de la même série du Fonds ou de bien en nature payables dans des proportions déterminées de temps à autre par le gestionnaire. Le porteur de parts peut choisir de recevoir le paiement en trésorerie par voie de transfert électronique dans son compte bancaire; toutefois, le gestionnaire pourra décider, dans le cas de certaines distributions, de réinvestir automatiquement le paiement en trésorerie dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds.

#### d) Informations sur le capital :

Le capital du Fonds est composé de parts émises et rachetables. Les parts rachetables donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au versement d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Le Fonds n'a aucune restriction ni exigence en matière de capital au titre de la souscription et du rachat de parts. Les opérations pertinentes sont présentées aux états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Conformément à ses stratégies et objectifs de placement et à ses pratiques de gestion des risques présentées à la note 7, le Fonds vise à investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités peuvent être accrues au besoin à l'aide d'emprunts à court terme ou de cessions de placements.

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

## 7. Instruments financiers:

### a) Gestion des risques :

L'objectif principal du Fonds est de générer un rendement total positif à long terme et de préserver le capital. Le gestionnaire cherche à atteindre cet objectif en investissant principalement dans des titres de créance et des instruments productifs de revenu de gouvernements, de sociétés et d'institutions financières des pays développés, ainsi que dans des contrats dérivés aux fins de placement ou de couverture.

En gardant à l'esprit l'objectif de préservation du capital, le gestionnaire emploie une variété de techniques et de méthodes de gestion des risques. Des limites de concentration ont été établies, notamment un seuil maximum pour les titres de créance de qualité inférieure, les titres internationaux et les titres de créance alternatifs, ainsi que pour l'effet de levier du portefeuille, la vente à découvert et l'exposition à un seul émetteur.

### b) Gestion des risques liés aux instruments financiers :

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut être exposé à divers risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de levier et le risque de marché (y compris le risque lié aux taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement en raison des fluctuations des taux d'intérêt, de la conjoncture économique et d'informations touchant les marchés et les entreprises à l'égard de titres précis détenus par le Fonds. Les risques importants qui concernent le Fonds sont décrits ci-dessous :

#### i) Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend du risque que la contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a contracté avec le Fonds. La valeur comptable des actifs du Fonds correspond au risque maximal de crédit auquel il est exposé.

Le risque de crédit se concentre dans les placements qu'un Fonds fait dans des instruments de créance et des dérivés. La juste valeur des instruments de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente le risque de crédit maximal auquel s'expose le Fonds.

## FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

### 7. Instruments financiers (suite) :

Toutes les transactions exécutées par le Fonds touchant des titres cotés en bourse sont réglées ou payées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque la livraison des titres vendus est effectuée uniquement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction n'est pas exécutée si l'une ou l'autre des parties ne s'acquitte pas de son obligation.

Le tableau suivant résume les instruments de créance du Fonds par notation, compte non tenu des montants à payer au courtier et à recevoir du courtier, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 :

Instruments de créance en fonction de la notation de crédit*	% de la valeur liquidative	
	30 juin 2022	31 décembre 2021
Notés AAA	(164)	(196)
Notés AA	38	15
Notés A	58	50
Notés BBB	182	224
Notés BB	12	22
Notés B	3	4
Non notés	7	11

\* Compte non tenu des montants à payer au courtier et à recevoir du courtier.

La trésorerie du Fonds est détenue auprès de son courtier principal, dont les notes étaient les suivantes au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 :

Note selon S&P Global	VMTDI
Court terme	A-1+
Long terme	AA-

Le Fonds a accordé au courtier principal un privilège général sur les actifs financiers mis en dépôt à titre de garantie relative au risque du dépositaire découlant de la prestation de services de garde au Fonds. Les modalités en vertu desquelles le privilège général est accordé visent les services habituels et coutumiers dans le cadre d'ententes de garde.

## FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

### 7. Instruments financiers (suite) :

#### ii) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Pour atténuer ce risque, le Fonds détient suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'autorisera pas les rachats (en partie ou en totalité) à tout moment où le gestionnaire estime, à sa seule appréciation, que les actifs liquides du Fonds sont insuffisants pour financer ces rachats ou que la liquidation des actifs serait préjudiciable au Fonds en général.

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles dans les douze mois.

#### iii) Risque de marché :

Le risque de marché s'entend du risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des cours du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres au placement en question ou par des facteurs touchant tous les titres négociés sur le marché. Le risque géopolitique est un exemple de facteur qui touche sur tous les titres négociés sur un marché. En plus d'être exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix, comme indiqué ci-dessous, le Fonds est exposé à d'autres risques de marché.

##### a) Risque lié aux taux d'intérêt :

Le risque lié aux taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers.

Le risque lié aux taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison de la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie investie à des taux d'intérêt à court terme sur le marché est très peu sensible à la variation des taux d'intérêt.

Comme le Fonds gère et couvre activement le risque lié aux taux d'intérêt, l'actif net tend à être davantage touché par les variations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt. Le tableau suivant présente les instruments de créance auxquels le Fonds était exposé ainsi que leurs échéances au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. Le tableau présente aussi l'incidence qu'aurait eue une augmentation parallèle de 25 points de base de la courbe de rendement (la « sensibilité ») sur l'actif net, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes.

## FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

### 7. Instruments financiers (suite) :

<b>Instruments de créance* par date d'échéance</b>	<b>30 juin 2022</b>	<b>31 décembre 2021</b>
De 0 à 1 an	(63 958) \$	(68 177) \$
De 1 an à 3 ans	(38 476)	90 609
De 3 à 5 ans	(249 001)	(279 022)
Plus de 5 ans	(703 790)	(499 899)
<b>Total de l'exposition</b>	<b>(1 055 225) \$</b>	<b>(756 489) \$</b>

\* Compte non tenu des montants à payer au courtier et à recevoir du courtier.

En pratique, les résultats réels des opérations peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et l'écart peut être significatif.

#### b) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque lié aux taux d'intérêt ou du risque de change).

Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément aux objectifs et à la stratégie de placement du Fonds. L'ensemble des positions du marché du Fonds fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds peuvent être exposés au risque liés aux prix du marché découlant des incertitudes entourant le prix futur des instruments.

Au 30 juin 2022, l'incidence estimative d'une augmentation d'un point de base des écarts de taux des instruments détenus par le Fonds, toutes les autres variables demeurant constantes, était une perte de 92 585 \$ (112 117 \$ au 31 décembre 2021). De plus, au 30 juin 2022, si les cours sur les bourses canadiennes où se négocient les titres de participation et les actions privilégiées détenus par le Fonds avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 1 143 487 \$ (782 829 \$ au 31 décembre 2021). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être significatif.

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

## 7. Instruments financiers (suite) :

### c) Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change.

Ce risque est lié aux instruments financiers (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) libellés dans une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture dans le but de réduire son exposition au risque de change, ou pour établir une exposition aux devises.

Le tableau suivant montre l'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 d'une appréciation de 5 % de la devise respective par rapport à toutes les autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes.

Devise	Exposition			Incidence d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres devises		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
<b>30 juin 2022</b>						
Dollar américain	(15 880 350) \$	15 614 192 \$	(266 158) \$	(794 018) \$	780 710 \$	(13 308) \$
	(15 880 350) \$	15 614 192 \$	(266 158) \$	(794 018) \$	780 710 \$	(13 308) \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(14,65)	14,40	(0,25)	(0,73)	0,72	(0,01)
<b>31 décembre 2021</b>						
Dollar américain	(17 549 967) \$	17 435 629 \$	(114 338) \$	(877 498) \$	871 781 \$	(5 717) \$
	(17 549 967) \$	17 435 629 \$	(114 338) \$	(877 498) \$	871 781 \$	(5 717) \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(15,34)	15,24	(0,10)	(0,77)	0,76	(0,01)

Les montants dans le tableau ci-dessus se fondent sur la juste valeur des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie). Les autres actifs financiers et passifs financiers n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

## FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

### 7. Instruments financiers (suite) :

Au 30 juin 2022, si le dollar américain s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 13 308 \$ (5 717 \$ au 31 décembre 2021). En pratique, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être significatif.

#### d) Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'exposition totale, compte non tenu des titres d'État, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

Segment de marché	30 juin 2022	31 décembre 2021
Services financiers	54 %	41 %
Énergie	13 %	18 %
Communications	9 %	11 %
Services publics	8 %	7 %
Biens de consommation non cyclique	6 %	9 %
Biens de consommation cyclique	5 %	10 %
Industries	3 %	2 %
Technologies	1 %	1 %
Matériaux de base	1 %	1 %
	100 %	100 %

#### e) Risque de levier :

Lorsque le Fonds effectue des placements dans des dérivés, emprunte des fonds à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des actions privilégiées, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, un effet de levier peut être introduit au Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi.

# FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

## 7. Instruments financiers (suite) :

L'effet de levier peut accroître la volatilité et nuire à la liquidité du Fonds, et pourrait obliger le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

Conformément au Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement, l'exposition brute globale du Fonds doit correspondre à la somme de ce qui suit (cette somme ne doit toutefois pas être supérieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds) : i) le montant des fonds empruntés à des fins de placement, ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques de titres de participation, de titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur instruments dérivés visés du Fonds, à l'exception des instruments dérivés visés utilisés aux fins de couverture.

Au cours de la période close le 30 juin 2022, l'exposition brute globale la plus faible et la plus élevée du Fonds était de 194 % (157 % au 31 décembre 2021) et de 239 % (238 % au 31 décembre 2021) respectivement de la valeur liquidative du Fonds. L'effet de levier est principalement causé par les ventes à découvert de titres à revenu fixe. Les extrémités inférieure et supérieure de la fourchette résultent de nos activités d'investissement et du calendrier des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié. Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition brute globale du Fonds est inférieure à 300 % (300 % au 31 décembre 2021) de la valeur liquidative du Fonds.

### f) Risque de terrorisme, de guerre, de catastrophe naturelle et d'épidémie :

Le terrorisme, la guerre, les affrontements militaires et les événements géopolitiques connexes (et leurs répercussions) peuvent entraîner une volatilité accrue des marchés à court terme et des effets défavorables à long terme sur les économies mondiales et les marchés en général. De même, des catastrophes naturelles et environnementales comme des tremblements de terre, des incendies, des inondations, des ouragans, des tsunamis et des phénomènes météorologiques en général, ainsi que des épidémies généralisées de maladies et de virus, peuvent grandement perturber les économies et les marchés à moyen terme. Ces catastrophes peuvent entraîner des conséquences défavorables sur les sociétés, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notes de crédit, la confiance des investisseurs, et d'autres facteurs ayant une incidence sur la valeur des placements du Fonds.

## FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

### 8. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur :

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un de trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Il est possible que les données d'entrée et méthodes utilisées pour l'évaluation des titres ne reflètent pas le risque lié aux placements dans ces titres.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).
- Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Le tableau suivant résume dans quels niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se classent les évaluations de la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Titres à revenu fixe	– \$	315 835 494 \$	– \$	315 835 494 \$
Actions privilégiées	11 434 866	–	–	11 434 866
Contrats à terme standardisés	123 330	–	–	123 330
	11 558 196 \$	315 835 494 \$	– \$	327 393 690 \$

<b>Passif</b>				
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	181 564 165 \$	– \$	181 564 165 \$
Contrats de change à terme	–	104 240	–	104 240
	– \$	181 668 405 \$	– \$	181 668 405 \$

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Titres à revenu fixe	– \$	349 983 936 \$	– \$	349 983 936 \$
Titres du marché monétaire	–	14 991 362	–	14 991 362
Actions privilégiées	7 828 292	–	–	7 828 292
Contrats à terme standardisés	12 970	–	–	12 970
	7 841 262 \$	364 975 298 \$	– \$	372 816 560 \$

<b>Passif</b>				
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	224 160 210 \$	– \$	224 160 210 \$
Contrats de change à terme	–	362 758	–	362 758
	– \$	224 522 968 \$	– \$	224 522 968 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours du semestre clos le 30 juin 2022 ou de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

## FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

### 9. (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part :

(La diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série et par part, pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021 est calculée comme suit :

	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux portefeuilles de parts rachetables, par série	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
<b>30 juin 2022</b>			
Série A	(419 900) \$	39 125 \$	(10,73) \$
Série F	(5 811 604)	631 522	(9,20)
Série FF	(2 929 160)	326 145	(8,98)
Série I	(1 210 480)	138 006	(8,77)
<b>30 juin 2021</b>			
Série A	22 307 \$	12 907 \$	1,73 \$
Série F	407 578	203 066	2,01
Série FF	860 926	462 445	1,86
Série I	178 060	73 981	2,41

### 10. Souscriptions à recevoir :

Les souscriptions à recevoir correspondent aux montants à recevoir au titre des parts du Fonds pour lesquelles des demandes de souscription ont été reçues et des parts ont été émises avant la fin de la période, mais pour lesquelles la contrepartie n'avait pas été reçue par le Fonds à la clôture de la période.

### 11. Rachats à payer :

Les rachats à payer correspondent à des montants à payer pour des parts du Fonds dont les demandes de rachat ont été reçues avant la fin de la période, mais qui n'avaient pas été payés à la fin de la période.

### 12. Indemnisation du gestionnaire :

Le Fonds indemniserà le gestionnaire et ses administrateurs, dirigeants, employés et agents respectifs contre tout dommage, réclamation, responsabilité et dépense, y compris les honoraires juridiques, qu'ils engagent ou auxquels ils peuvent être ou devenir assujettis en raison de leurs activités pour le compte du Fonds. Toutefois, cette indemnité ne s'appliquera pas aux pertes découlant de la négligence, de l'inconduite intentionnelle, de la fraude ou de la mauvaise foi du gestionnaire et de ses administrateurs, dirigeants, employés et agents respectifs.

## **FONDS DE REVENU FIXE 2.0 ALGONQUIN**

Notes des états financiers intermédiaires (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)

---

### **13. Événements postérieurs :**

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date de publication des présents états financiers intermédiaires, les souscriptions du Fonds se sont élevées à 1 035 780 \$ et les rachats se sont établis à 4 907 650 \$.